



Paris, le 18 Janvier 2026  
Objet : Diplôme du 1ER EXCES DE VITESSE

André BARBOT,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint votre Diplôme du 1ER EXCES DE VITESSE  
Décerné par le Ministère de la CONNERIE

Je vous félicite de ce succès.

J'appelle votre attention sur le fait que cet original est unique et doit être conservé  
avec le plus grand soin.

Veuillez recevoir l'expression de mes salutations les meilleures ainsi que tous mes  
vœux de réussite pour vos projets futurs.



République de mon diplôme  
[www.mon-diplome.fr](http://www.mon-diplome.fr)

MINISTÈRE DE LA CONNERIE

# DIPLOME DU 1ER EXCES DE VITESSE

Vu le procès-verbal de l'examen établi le 14 décembre 2025 par le président du jury, examinateur, ayant autorité sur les radars. Le diplôme du 1er excès de vitesse est conféré à André BARBOT

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés



Signature du titulaire